

Jean-Pierre Sueur s'est beaucoup impliqué dans le débat sur la prolongation de l'état d'urgence à la suite de l'attentat de Nice. Devant le retour des polémiques et invectives, il a plaidé pour l'union dans la lutte contre le terrorisme. Un accord a pu être obtenu lors de la commission mixte paritaire (rassemblant sept députés et sept sénateurs, de toutes tendances) à laquelle il a participé (le vote du texte final a été acquis par treize voix pour et une voix contre).

Nous publions d'abord le texte intégral de l'intervention que Jean-Pierre Sueur a faite au nom du groupe socialiste, le 21 juillet, dernier jour de la session extraordinaire, relative aux conclusions de cette commission mixte paritaire, et par laquelle il a exprimé ses convictions sur la lutte contre le terrorisme et les mesures qui doivent être prises après l'attentat de Nice.

>> [Lire l'intervention](#)

Nous publions aussi les quatre interventions de Jean-Pierre Sueur, lors de la première lecture du texte, au Sénat, le 20 juillet :

- [sur l'application de la loi dans les lieux de culte](#)
- [sur la non automaticité des réductions de peine](#)
- [sur son opposition à la « rétention de sûreté »](#)
- [son explication de vote](#)

Lire aussi ses deux communiqués à ce sujet :

- >> [Prolongation de l'état d'urgence : « C'est notre devoir de voter ce texte »](#)
- >> [État d'urgence : Jean-Pierre Sueur a participé à la Commission mixte paritaire qui a trouvé un accord](#)

Dans la presse

- >> [La dépêche AFP](#)
- >> [L'article sur le site de France Inter](#)
- >> [Apostrophe 45](#)
- >> [Mag Centre](#)